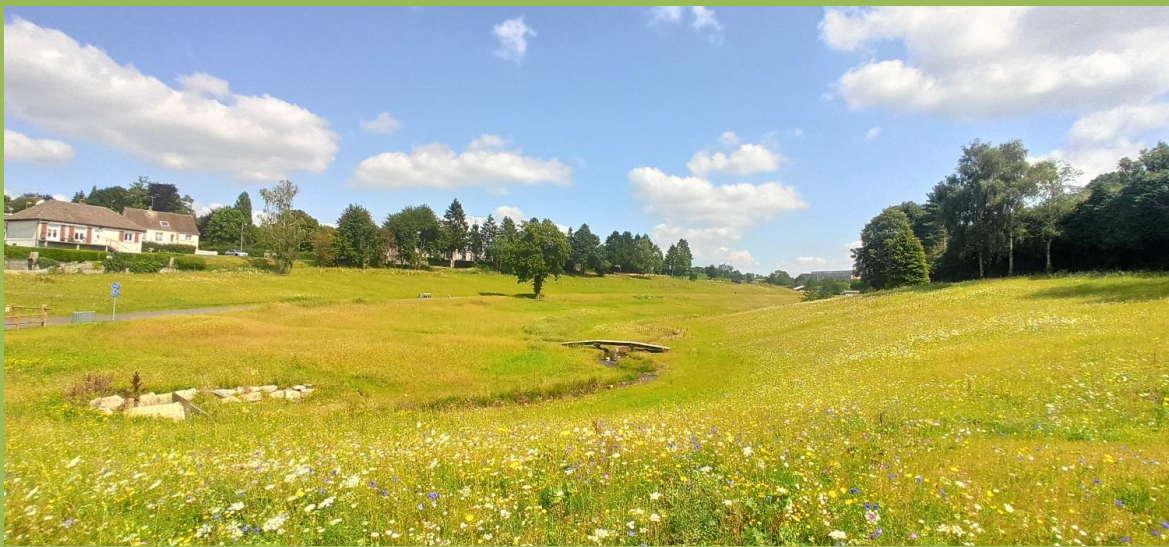


# INAUGURATION DE LA VALLÉE DE LA FOUQUERIE



**Contact presse :**

Blandine Bienfait  
02 33 98 18 75  
[bbienfait@flers-agglo.fr](mailto:bbienfait@flers-agglo.fr)

# Inauguration de la vallée de La Fouquerie

Mardi 28 septembre, Yves GOASDOUÉ, Maire de Flers et Président de Flers Agglo, Françoise TAHÉRI, Préfète de l'Orne, Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, Sébastien LECORNU, Président de l'Etablissement Public Foncier de Normandie et Ludovic GENET, Directeur territorial et maritime des bocages normandes à l'Agence de l'eau Seine Normandie, ont inauguré l'aménagement de la vallée de La Fouquerie à Flers.

Le 17 décembre 2020 ouvrait au public le cheminement doux de la vallée de La Fouquerie, situé au nord du quartier Saint-Sauveur, entre la rue Saint-Sauveur et le camping, et le camping.

L'objectif de cet aménagement a consisté à **redonner son aspect naturel au site de La Fouquerie, à relier par une piste cyclable le camping au centre-ville** et à offrir aux habitants des parcours de promenade et de loisirs en créant un « poumon vert » dans la ville.

**Plus d'un an de travaux** a été nécessaire pour que cet espace de 7 hectares retrouve son aspect naturel. Mais ce n'est que la face visible du projet, car les réflexions, études faunes/flore et hydrogéomorphologiques ont débuté en 2015. Le projet a nécessité un an de procédure avec enquête publique (février 2020) et autorisation préfectorale (arrêt d'autorisation environnementale du 14 mai 2020). C'est pourquoi le chantier a été organisé en plusieurs tranches.

Le premier chantier, dont la maîtrise d'ouvrage était portée par l'Etablissement Public Foncier de Normandie a commencé en novembre 2019 avec le désamiantage et la démolition de huit des dix bâtiments dits « Les Charcots » situés le long de la rue du même nom. Ce chantier s'est achevé en décembre 2020.

La rue qui desservait « Les Charcots » a été supprimée et remplacée par un cheminement doux. D'importants mouvements de terre ont été réalisés (parfois le terrain a été surélevé de 2,60 m). Seules les portions de voies qui mènent aux habitations et au terrain de BMX ont été conservées.

**Le cours d'eau de La Fouquerie**, qui était autrefois peu visible et parfois enfoui, **a refait surface sur 230 mètres** linéaires. Il abrite à nouveau des poissons (Chabots, Vairons, truites) et permettra de faire tampon lors de crues.

## Un « poumon vert » dans la ville

Le **cheminement doux de près d'un kilomètre** rencontre un franc succès, avec une moyenne de 4000 passages (vélos et piétons) par mois. La fréquentation est la plus élevée les mercredis vers 10 h et les dimanches vers 16 h. Les cheminements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, aux vélos, aux trottinettes sur la partie en enrobé. Le cheminement le long du cours d'eau sur le platelage en bois, en partie nord du site, est lui accessible uniquement aux piétons pour pouvoir se rapprocher de l'eau.

L'aménagement de cette vallée a permis de **développer la biodiversité**. Une jachère fleurie attire aujourd'hui les insectes. Le site sera fauché une fois par an, en fin d'été (voire deux, selon les endroits). Aux beaux jours, le service des espaces verts de la Ville de Flers tondra un cheminement pour que le public puisse profiter de ce lieu.

Des passerelles enjambent aujourd'hui le cours d'eau et du mobilier a été installé (cinq bancs, deux tables et des poubelles). **Aucun éclairage** n'a été installé afin de **préserver la faune**, à l'exception du parking à proximité des deux « Charcots » conservés et du terrain de BMX.

**Une végétation herbacée** adaptée aux différents faciès du terrain a été semée (zones humides et prairie fleurie) et **des arbres ont été plantés** le long du cours d'eau. Environ 340 arbres (chênes, hêtres, saules, aulnes et autres plantes hygrophiles) ont été plantés en avril 2021 sur le secteur de La Fouquerie ainsi que 1 200 plantes héliophytes.

Il s'agit de recréer un **écosystème naturel** autour du cours d'eau. Les arbres serviront d'habitat pour la faune et la flore. Ils feront venir des insectes qui attireront des oiseaux, des amphibiens... Les racines en berge du cours d'eau serviront d'abri et de cache pour les poissons. Les arbres apporteront également de l'ombrage et limiteront le réchauffement du ruisseau. Ils permettront de créer, à terme, **plus de fraîcheur** au niveau de la coulée verte. Ils permettront d'améliorer la **qualité de l'air**, de **maintenir les sols** et amélioreront la **qualité paysagère** du site.

**Des élèves** de l'école publique La Fontaine de Flers **ont participé au chantier de plantation**, en plus de ceux plantés par une entreprise. Une démarche éducative pour les sensibiliser à l'environnement.

Des **panneaux pédagogiques** seront réalisés en 2022 en partenariat avec l'école La Fontaine et le CPIE des Collines normandes pour informer les promeneurs. Il est également prévu de mettre en place des **nichoirs à oiseaux et à chauve-souris** pour pallier au manque de cavité naturelle dû à la jeunesse des arbres.

### Coût des travaux

L'ensemble des travaux est estimé à **2 millions d'euros** toutes charges comprises. Flers Agglo et la Ville de Flers ont pu bénéficier d'importantes **subventions de l'Etablissement public foncier de Normandie (EPFN)**, de **la Région**, de **l'Agence de l'eau Seine-Normandie** et de **l'Etat** au titre de « Territoire à Energie Positive pour la Croissance verte ».

Les travaux de déconstruction des « Charcots » sont de l'ordre de 480 000 € TTC, avec une prise en charge de 35% Région, 45% EPFN et 20% Flers Agglo et Ville de Flers.

Le plan de financement des travaux d'aménagement de la vallée, est le suivant :

113 000 € TTC pour la Ville de Flers

254 488 € TTC pour Flers Agglo

417 000 € TTC pour l'Etat au titre de Territoire à Energie Positive

312 512 € TTC pour l'Agence de l'Eau.

